

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE AU-CŒUR-DE-LA-NATURE

DATE : mercredi, 2 octobre 2024
HEURE : 18 h 30
LIEU : Salle du personnel

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	<p>Ouverture de l'assemblée par le président.</p> <p>Présences : Roxane Bernier (enseignante), Laurence Doucet-Grenier, Daniel Gauthier (direction), Perrine Carrade (présidente), Alexandra Godin (vice-présidente), Geneviève English (parent), Maryline Robert (parent), Jacynthe Robert (membre de la communauté), Stéphanie Audet (SDG), Marie-Pier St-Jean Laroche (secrétaire)</p>
2. Nomination de la secrétaire des rencontres	<p>Il est proposé par Perrine Carrade que ou Mme Marie-Pier St-Jean soit secrétaire lors des conseils d'établissement.</p> <p><i>CÉ 2024-10-01-001</i></p>
3. Adoption de l'ordre du jour	<p>Le point 11 devrait se glisser entre les points 5 et 6. Perrine Carrade aimerait ajouter aux varies, les sujets de l'OPP, paillis/pommiers, emplacement du bac à vivaces. Roxane Bernier aimerait ajouter aux varies les jardins nourriciers.</p> <p><i>L'ordre du jour est proposé par Alexandra Godin d'adopter l'ordre du jour.</i></p> <p>Adoption à l'unanimité</p> <p><i>CÉ 2024-10-01-002</i></p>
4. Adoption du procès-verbal 22 avril 2024	<p>Le procès-verbal est proposé par Roxane Bernier d'adopter le procès-verbal du 21 mai 2024.</p> <p>Secondé par Perrine Carrade</p>

	<i>CÉ 2024-10-01-003</i>
5. Suivi au procès-verbal	Aucun suivi
6. Élection du président et de la vice-présidente	<p>CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement choisit son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire ;</p> <p>CONSIDÉRANT l'article 58 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que ce mandat est d'une durée d'un an ou de 2 ans ;</p> <p>Il est proposé par Laurence Doucet Grenier que ou Mme Perrine Carrade soit présidente.</p> <p>Approuvé à l'unanimité. <i>CÉ 2024-10-01-004</i></p> <p>Il est proposé par Stéphanie Audet que ou Mme Geneviève English Vallière soit vice-présidents.</p> <p>Approuvé à l'unanimité. <i>CÉÉ 2024-10-01-005</i></p>
7. Mot de la présidence	<p>La présidente précise aux membres du CÉÉ que nous sommes présents ici comme parents de notre ou nos enfants. Il est important que le rôle des membres soit compris que nous sommes la voix de tous les enfants/parents de l'école. Nous sommes présents pour soutenir.</p> <p>Elle propose que nous choisissons maintenant nos batailles et nos sujets à priorisés pour l'année.</p>
8. Mot du directeur	<p>La direction mentionne qu'il est présent par intérim avant la nomination de la nouvelle direction.</p> <p>Il mentionne avoir une équipe solide et engagée à St-Adolphe d'Howard.</p>
9. Mot du personnel de l'école	<p>Roxane mentionne que nous sommes rassurés d'avoir Daniel Gauthier comme direction. La situation a été stabilisée et le train peut continuer d'avancer.</p> <p>Les membres de l'équipe école mentionne ne pas avoir reçu toutes l'information sur les nouvelles mesures et la façon de les appliquer.</p>

10. Questions du public	Pas de public																							
11. Dénonciation d'intérêt et de divulgation : document à remplir	<p>Tous les membres du conseil d'établissement doivent compléter le document suivant à la demande du Secrétariat général :</p> <p>L'autorisation des membres du conseil d'établissement à la divulgation des renseignements personnels les concernant.</p> <p>Tout membre qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, qui met ou est susceptible de mettre en conflit son intérêt personnel et celui de l'école ou du centre doit également compléter le formulaire suivant :</p> <p>Le formulaire de déclaration d'intérêt d'un membre du conseil d'établissement.</p>																							
12. Dates des rencontres		<table border="1" data-bbox="1580 662 2050 1284"> <thead> <tr> <th data-bbox="1580 662 1822 716">Mois</th> <th data-bbox="1822 662 2050 716">CÉ</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1580 716 1822 769">Septembre</td> <td data-bbox="1822 716 2050 769"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1580 769 1822 823">Octobre</td> <td data-bbox="1822 769 2050 823"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1580 823 1822 876">Novembre</td> <td data-bbox="1822 823 2050 876">7</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1580 876 1822 930">Décembre</td> <td data-bbox="1822 876 2050 930"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1580 930 1822 984">Janvier</td> <td data-bbox="1822 930 2050 984"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1580 984 1822 1037">Février</td> <td data-bbox="1822 984 2050 1037"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1580 1037 1822 1091">Mars</td> <td data-bbox="1822 1037 2050 1091"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1580 1091 1822 1144">Avril</td> <td data-bbox="1822 1091 2050 1144"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1580 1144 1822 1198">Mai</td> <td data-bbox="1822 1144 2050 1198"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1580 1198 1822 1252">Juin</td> <td data-bbox="1822 1198 2050 1252"></td> </tr> </tbody> </table> <p data-bbox="1599 1323 2032 1393">Les autres dates seront fixées avec la nouvelle direction.</p>	Mois	CÉ	Septembre		Octobre		Novembre	7	Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
Mois	CÉ																							
Septembre																								
Octobre																								
Novembre	7																							
Décembre																								
Janvier																								
Février																								
Mars																								
Avril																								
Mai																								
Juin																								

<p>13. Points d'informations</p> <p>13.1 Projet éducatif 13.2 Représentant du comité de parents</p>	<p>13.1 Projet éducatif Il est demandé par la direction que les membres du CÉ prennent connaissances du projet éducatif et qu'il sera envoyé à tous</p> <p>13.2 Représentant du comité de parents La représentante nous informe que la première rencontre officielle se fera le 21 octobre.</p>
<p>14. Formation pour les nouveaux membres du conseil d'établissement.</p>	<p>Une formation obligatoire en ligne doit être suivie par les nouveaux membres du conseil d'établissement.</p> <p>Une confirmation par courriel devra être envoyée à la secrétaire pour chacun des membres.</p> <p>Voici le lien pour suivre la formation obligatoire : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire</p>
<p>15. Demande de sortie à moins de 2km.</p>	<p>M. Daniel Gauthier explique aux membres que l'école doit obtenir l'approbation du conseil d'établissement pour toute sortie à l'extérieur du terrain de l'école qui implique des élèves.</p> <p>CONSIDÉRANT que des enseignants souhaitent parfois aller enseigner à l'extérieur du terrain de l'école et que d'autres souhaitent faire de courtes sorties (course ou autre), une demande est faite au conseil d'établissement afin d'autoriser les sorties à moins de 2 km.</p> <p>Il est proposé par Roxane Bernier d'autoriser les sorties qui s'effectuent à pied avec les élèves et qui n'ont aucun coût pour les parents.</p> <p>Approuvé à l'unanimité. CE 2024-10-01-006</p>

<p>16. Points d'approbation et d'adoption</p> <ul style="list-style-type: none"> 16.1 Règles de régie interne (approbation) 16.2 Sortie culturelle ou éducative (approbation) 16.3 Programme du service de garde (approbation) 16.4 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (adoption) 	<p>16.1 Règles de régie interne (approbation)</p> <p>Il est convenu que le budget du CÉÉ sera distribué pour l'administratif du CÉÉ et OPP. Il est proposé par Mme Maryline Robert d'approuver les règles de régie interne.</p> <p>Secondé par Laurence <i>CÉ 2024-10-01-007</i></p> <p>16.2 Sortie culturelle ou éducative (approbation)</p> <p>Suivi au prochain CÉÉ avec dates et budgets précis.</p> <p>16.3 Programme du service de garde (adoption)</p> <p>Il est en construction alors reporté au prochain CÉÉ.</p> <p>16.4 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (adoption)</p> <p>Il est terminé, il sera envoyé aux membres du conseil pour consultation pour la prochaine rencontre</p>
<p>17. Affaires nouvelles (Varia)</p>	<p>Un message de remerciement sera partagé pour les dons reçus à l'école de la communauté.</p> <p>Il est proposé par Perrine Carrade de participer à des ateliers Zen. Secondé par Laurence Doucet Grenier <i>CÉ 2024-10-01-008</i></p> <p>Il est proposé par Perrine Carrade de faire des ateliers de chant. Secondé par Geneviève English Vallières. <i>CÉ 2024-10-01-009</i></p> <p>Il est proposé par Perrine Carrade de planter le don des 7 pommiers. Secondé par Roxane Bernier. <i>CÉ 2024-10-01-010</i></p>

	<p>Il est proposé par Perrine Carrade de venir aider avec le paillis. Secondé par Geneviève English Vallière. <i>CÉ 2024-10-01-011</i></p> <p>L'emplacement du bac à vivaces sera aux limites de l'asphalte, le gazon et le sable.</p>
18. Levée de l'assemblée	<p>Il est proposé par Mme Roxane Bernier d'APPROUVER la levée de l'assemblée. Approuvé à l'unanimité. <i>CÉ 2024-10-01-012</i></p>
Daniel Gauthier, Direction	
Perrine Carrade, Présidente	